

Caen, le **08 OCT. 2021**

**Le Président**

Direction Régionale de l'Environnement  
et de l'Aménagement et du Logement  
DREAL  
1, RUE DU RECTEUR DAURE  
14000 CAEN

Monsieur le Directeur,

La Communauté Urbaine de Caen la mer a décidé de moderniser son réseau de déchèteries en construisant une nouvelle installation sur la commune de Colombelles en remplacement de la déchèterie existante devenue inadaptée aux pratiques et à la fréquentation actuelle.

L'opération qui fait l'objet du présent dossier consiste en la construction d'une nouvelle déchèterie située sur une parcelle de la zone d'activités Lazzaro Sud à Colombelles. Les installations telles que les déchèteries sont soumises à la réglementation concernant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Dans le cadre du projet, un Dossier d'enregistrement a été réalisé afin :

- De régulariser la situation administrative du projet vis-à-vis de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,
- D'obtenir un arrêté préfectoral d'exploiter pour l'ensemble des activités de la déchèterie.

Compte tenu de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), de la réglementation en vigueur et de la quantité de déchets susceptibles d'être présents au sein de l'Installation, l'installation sera soumise à Déclaration avec Contrôle périodique (DC) au titre de la rubrique 2710-1 et à Enregistrement au titre de la rubrique 2710-2.

Monsieur Abdelkader CHITTAH, Chef de service Collecte des déchets ménagers et assimilés, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire ([a.chittah@caenlamer.fr](mailto:a.chittah@caenlamer.fr)- 02.31.28.40.07).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien cordialement,*  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,

PJ: 4 exemplaires  
+ 1 de USB



**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE

Marc LECERF